

Version corrigée (29.06.2020): les corrections sont indiquées en rouge

## Communiqué de presse

Embargo: 29.6.2020 8h30

### 03 Travail et rémunération

Évolution des salaires 2019: indice suisse des salaires

## Progression des salaires nominaux de 0,9% en 2019 et hausse des salaires réels de 0,5%

L'indice suisse des salaires nominaux a augmenté en moyenne de 0,9% en 2019 par rapport à 2018. Il s'est ainsi établi à 102,5 points (base 2015 = 100). Compte tenu d'un taux d'inflation annuel moyen de +0,4%, les salaires réels ont augmenté de 0,5% dans l'ensemble de l'économie (101,1 points, base 2015 = 100), selon les calculs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2019, les salaires nominaux ont progressé en moyenne de 0,9% par rapport à 2018 (+0,5% en 2018, +0,4 en 2017 et +0,7% en 2016). La modération salariale observée depuis 2010, avec des taux annuels inférieurs à +1,0% (valeurs nominales), s'est confirmée en 2019.

En général, les décisions en matière de revalorisation salariale pour l'année 2019 ont été prises en automne 2018 alors que l'inflation était estimée à +0,5% pour 2019. Cette dernière s'est finalement élevée à +0,4%. Le pouvoir d'achat des salaires, résultat de l'ajustement des salaires nominaux à l'inflation, a donc augmenté pour la première fois depuis 2 ans.

À noter que pour les principales conventions collectives de travail (CCT), recouvrant près d'un demi-million de personnes salariées, la croissance des salaires effectifs (nominaux), négociée à titre collectif pour 2019, a atteint +0,5%.

### Progression nominale de 0,9% dans le secondaire

En 2019, les salaires nominaux ont augmenté en moyenne de 0,9% dans le secteur industriel par rapport à l'année précédente (+0,3% en 2018, +0,4 en 2017 et +0,4 en 2016). Seuls les salaires de la branche «autres industries manufacturières; réparation et installation» ont connu une baisse (-0,5%).

Les progressions nominales les plus fortes ont été enregistrées dans les branches «Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques; Optique et horlogerie» (+1,7%) et «Industrie du bois et du papier; Imprimerie» (+1,6%). À l'autre bout de l'échelle, on trouve la branche de la «cokéfaction et raffinage; industrie chimique et pharmaceutique» (+0,1%) alors que les salaires ont stagné dans la branche «fabrication de produits métalliques» (0,0%).

### **Progression nominale de 0,9% dans le tertiaire**

Le secteur tertiaire a enregistré, en 2019, une augmentation des salaires nominaux de 0,9% (+0,5% en 2018, +0,4% en 2017, et +0,8% en 2016). Les branches des «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (+1,7%), «des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance» (+1,6%), suivies par celle des «activités de poste et de courrier» (+1,4%) ont bénéficié des évolutions nominales les plus élevées. Dans le secteur des services, les salaires nominaux ont stagné dans la branche du «commerce de détail» (0,0%) et connu une baisse dans les «activités de commerce et réparation d'automobiles et de motocycles» (-0,6%) et de l'«hébergement; restauration» (-0,8%).

### **Première hausse des salaires réels depuis 2 ans (+0,5%)**

Après avoir baissé durant deux années consécutives (2017: -0,1% et 2018: -0,4%), le pouvoir d'achat des salaires a augmenté en 2019. Un niveau d'inflation relativement bas (+0,4%), conjugué à l'augmentation des salaires nominaux (+0,9%), a conduit à une hausse des salaires réels de 0,5% pour l'ensemble de l'économie. En moyenne, l'évolution des salaires réels dans le secteur de l'industrie a été de +0,5% et de +0,6% dans celui des services.

L'évolution des salaires réels en 2019 s'est située dans une large fourchette allant de -1,1% à +1,3%, soulignant ainsi la diversité des dynamiques salariales qui caractérise chaque branche économique.

## Fiche descriptive de l'indice suisse des salaires

- Source:** L'indice suisse des salaires est calculé chaque année à partir des données contenues dans les déclarations d'accidents et transmises à l'OFS par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). Les calculs portent sur environ 250 000 données individuelles. L'exploitation de ces données exclut le secteur primaire, les personnes en apprentissage et les stagiaires.
- But:** Mesurer l'évolution annuelle des salaires en tant que prix du travail. L'indice suisse des salaires élimine en partie les effets induits par les modifications de la structure des personnes salariées au cours du temps, sur l'évolution du salaire moyen (en fixant la pondération à une année de base donnée pour une période de 5 ans). Les modifications de structure sont notamment induites par l'augmentation de la qualification, les promotions et les mouvements d'entrée et de sortie dus aux départs et aux embauches.
- Définition du salaire:** Le **salaire brut** correspond au salaire de base, y compris le 13e salaire, avant toute déduction des cotisations obligatoires. Les primes et bonus, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul. Les salaires des personnes à temps partiel sont mensualisés sur la base de la durée normale du travail dans l'entreprise qui les emploie.
- Méthode de calcul:** L'indice suisse des salaires est un indice Laspeyres calculé sur la base de l'observation de l'évolution du salaire moyen au sein de groupes de personnes salariées constitués selon les variables suivantes: branche économique et sexe. Le poids relatif de chaque groupe de personnes salariées est calculé sur la base des données de l'enquête sur la structure des salaires effectuée par l'OFS en 2014.
- Nomenclature:** Nomenclature générale des activités économiques NOGA08
- Révision:** L'indice suisse des salaires, révisé en 2015, se base sur une nouvelle nomenclature générale des activités économiques à savoir la NOGA08 et sur un nouveau modèle de pondération qui tient compte d'une structure de l'emploi salarié plus actuelle. La prochaine année de base pour le calcul de l'indice suisse des salaires à structure constante est fixée à 2020.
-

---

## Renseignements

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail,  
tél.: +41 58 463 67 56, e-mail: [didier.froidevaux@bfs.admin.ch](mailto:didier.froidevaux@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0226](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2020-0226)  
La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)  
Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

## Indice des salaires nominaux et réels, 2018-2019

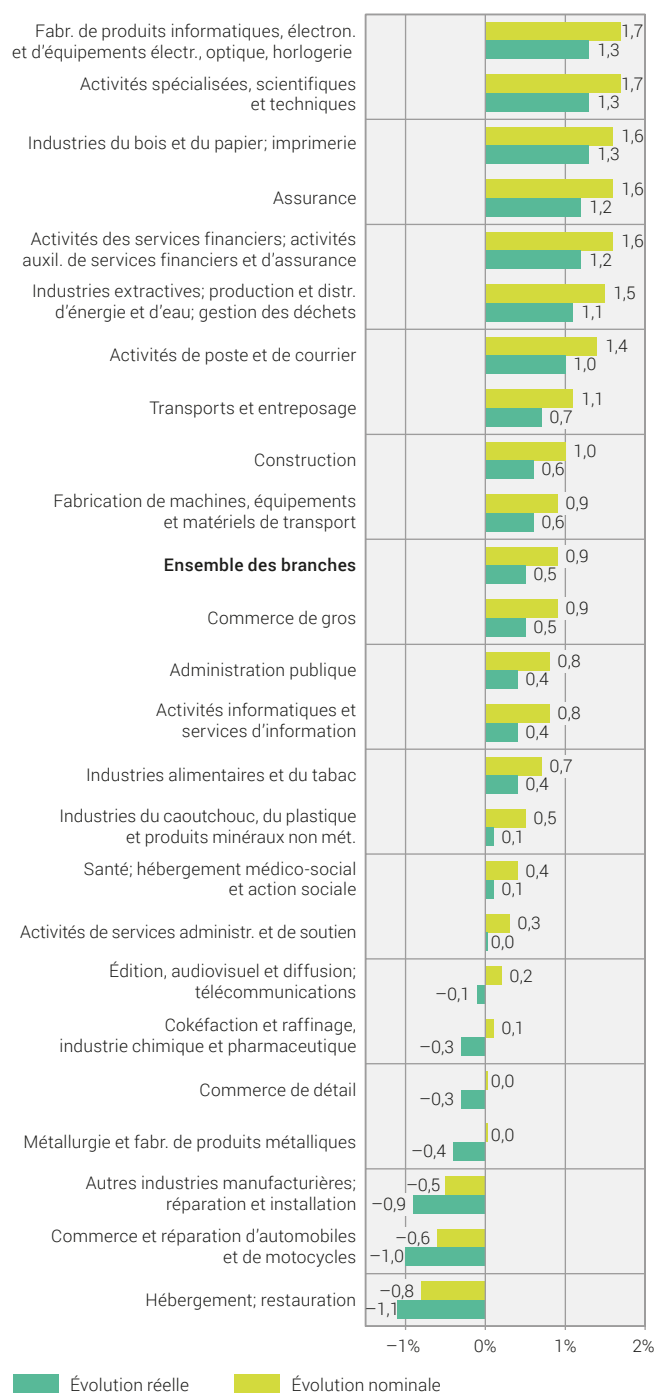
Branches économiques (NOGA08)	Salaires nominaux			Salaires réels		
	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	Indice (base 2015 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente
	2018	2019	2019	2018	2019	2019
<b>05-96 TOTAL</b>	<b>101,6</b>	<b>102,5</b>	<b>0,9</b>	<b>100,5</b>	<b>101,1</b>	<b>0,5</b>
<b>05-43 SECTEUR SECONDAIRE</b>	<b>101,2</b>	<b>102,1</b>	<b>0,9</b>	<b>100,2</b>	<b>100,7</b>	<b>0,5</b>
05-09/ Industries extractives; Production et distribution d'énergie et d'eau;	100,5	102,0	1,5	99,5	100,6	1,1
35-39 Gestion des déchets						
10-12 Industries alimentaires et du tabac	100,0	100,7	0,7	99,0	99,3	0,4
16-18 Industries du bois et du papier ; Imprimerie	100,2	101,8	1,6	99,2	100,4	1,3
19-21 Cokéfaction et raffinage; Industries chimique et pharmaceutique	103,4	103,5	0,1	102,4	102,0	-0,3
22/23 Industries du caoutchouc et du plastique et de produits minéraux non métalliques	101,1	101,6	0,5	100,0	100,2	0,1
24/25 Fabrication de produits métalliques	100,2	100,2	0,0	99,2	98,8	-0,4
26/27 Fabrication de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques; Optique et horlogerie	101,2	102,9	1,7	100,2	101,5	1,3
28-30 Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	101,5	102,4	0,9	100,4	101,0	0,6
31-33 Autres industries manufacturières; Réparation et installation	101,6	101,1	-0,5	100,6	99,7	-0,9
41-43 Construction	101,2	102,2	1,0	100,2	100,8	0,6
<b>45-96 SECTEUR TERTIAIRE</b>	<b>101,7</b>	<b>102,7</b>	<b>0,9</b>	<b>100,7</b>	<b>101,2</b>	<b>0,6</b>
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	101,4	100,8	-0,6	100,4	99,4	-1,0
46 Commerce de gros	102,8	103,7	0,9	101,7	102,3	0,5
47 Commerce de détail	101,8	101,8	0,0	100,7	100,4	-0,3
49-52 Transports et entreposage	100,3	101,4	1,1	99,3	100,0	0,7
53 Activités de poste et de courrier	100,3	101,7	1,4	99,2	100,3	1,0
55/56 Hébergement; Restauration	101,6	100,9	-0,8	100,6	99,5	-1,1
58 - 61 Édition, audiovisuel et diffusion; Télécommunications	103,1	103,4	0,2	102,1	101,9	-0,1
62/63 Activités informatiques et services d'information	102,7	103,5	0,8	101,6	102,1	0,4
64/66 Activités des services financiers; Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	103,5	105,2	1,6	102,4	103,7	1,2
65 Assurance	102,2	103,9	1,6	101,2	102,4	1,2
69-75 Activités spécialisées, scientifiques et techniques	101,6	103,3	1,7	100,6	101,9	1,3
77-82 Activités de services administratifs et de soutien	100,8	101,1	0,3	99,8	99,7	0,0
84 Administration publique	101,2	102,0	0,8	100,1	100,6	0,4
86-88 Santé, Hébergement médico-social et action sociale	101,4	101,8	0,4	100,4	100,4	0,1
90-96 Arts, spectacles et activités récréatives, Autres activités de services	101,1	*	*	100,0	*	*
Sexe Hommes	101,5	102,4	0,9	100,5	101,0	0,5
Femmes	101,7	102,7	1,0	100,7	101,3	0,6

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13ème salaire. Les prestations non périodiques, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

Signes utilisés: \* Non indiqué car évident ou non pertinent.

Source: OFS, à partir des données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

## Évolution des salaires nominaux et réels en 2019 par branche économique: variation en % par rapport à 2018

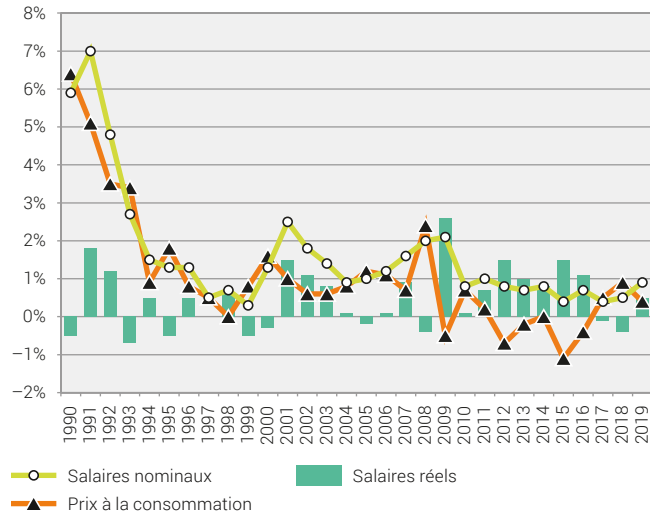


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2020

## Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, de 1990 à 2019

Variation par rapport à l'année précédente

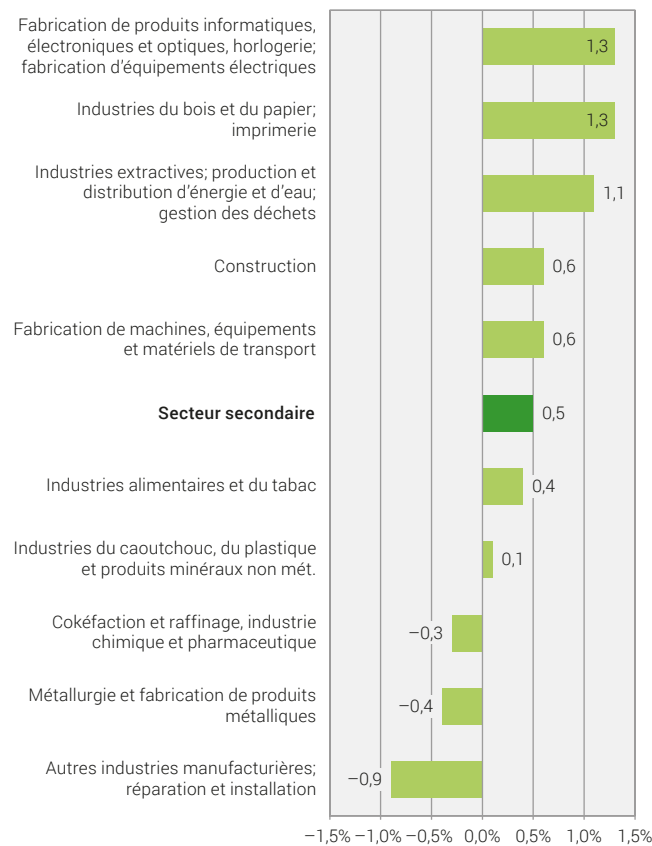


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2020

## Évolution des salaires réels en 2019 par branche économique: en % par rapport à 2018

Secteur secondaire

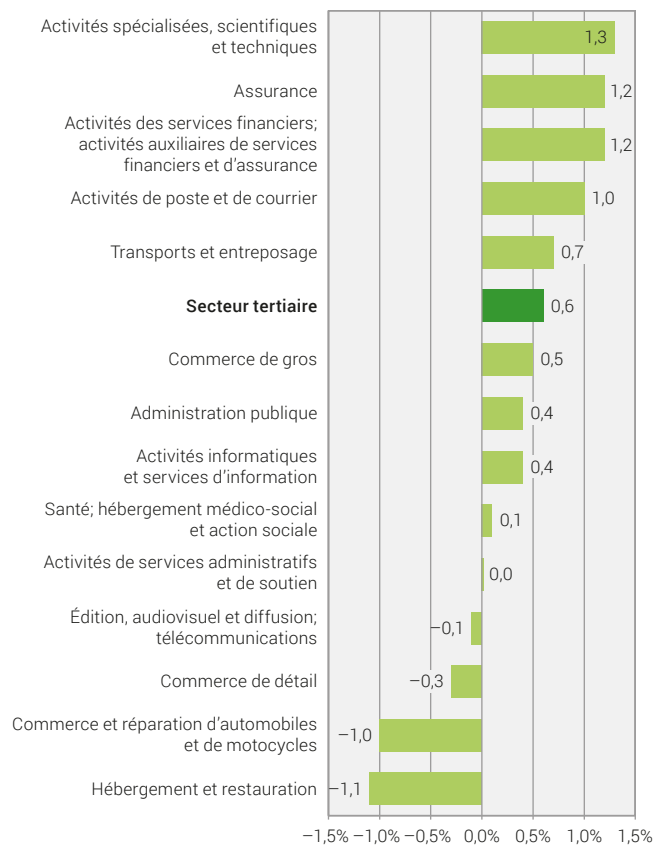


Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2020

## Évolution des salaires réels en 2019 par branche économique: en % par rapport à 2018

Secteur tertiaire



Source: OFS – Indice suisse des salaires (ISS)

© OFS 2020